



POUR LE RESPECT DE NOS MÉTIERS ET DU SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE ! RÉUNISSONS-NOUS, MOBILISONS-NOUS !

Les réactions suite à la révélation en novembre dans la presse des projets de réforme du ministère de la culture dans le cadre d'« action publique 2022 » n'ont pas freiné les ardeurs du gouvernement à démanteler ce ministère et ses missions.

L'ensemble des services publics dans la culture, comme partout, est attaqué : abandon ou délégation de missions, violente remise en cause de l'audiovisuel public, du CNC, des musées, de l'archéologie, réforme libérale des aides aux équipes artistiques du spectacle vivant, suppression d'emplois ...

Tout y passe dans la logique de réduire à peau de chagrin le service public, dans la culture comme dans les autres secteurs (transports, santé, énergie, éducation...). Ainsi, la sélection sociale risque de se renforcer dans l'éducation et notamment à l'entrée de l'université : nos métiers n'y échapperont pas, la marchandisation des études est déjà bien implantée, et est donc appelée à s'amplifier !

Dans le même temps, certaines directions de services ou d'entreprises se sentent autorisées à mener la vie dure à leurs équipes, tandis que la pression sur les salaires est inadmissible dans tous nos secteurs, avec des refus de reconnaître là encore la valeur du travail. Des conflits de plus en plus nombreux ont éclaté dans nos établissements et nos professions, auxquels les patrons ont dû répondre en améliorant les conditions de travail ou en augmentant les salaires.

Le gouvernement remet en cause, via le projet de loi « Liberté de choisir son avenir professionnel », le droit à la formation continue et l'assurance chômage : qu'en sera-t-il de l'accès aux stages spécifiques pour les artistes et techniciens intermittents du spectacle ? Quid du cadrage financier sur le régime d'assurance chômage, que l'Etat renforce ? La loi sur l'asile et l'immigration renforce, quant à elle, la suspicion à l'égard des étrangers, y compris nos collègues, et accroît la fermeture et l'exclusion, là où le propre des métiers de la culture est d'œuvrer pour l'ouverture et la compréhension.

Toutes ces mesures renforcent les inégalités dans nos professions, et conduisent à abandonner la démocratisation culturelle en direction de tous les publics !

Les mobilisations dans nos métiers montrent cependant le besoin et l'envie des travailleurs de nos professions de lutter pour leurs métiers et leurs droits et de la nécessité de débattre avec tous les publics de l'avenir du service public de la culture.

Réunissons-nous, débattons de toutes nos revendications et développons les luttes !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE COMMUNE LE 17 MAI

**Pour l'Île-de-France : RDV Salle Grande Croizat à 19H - Bourse du Travail
3 rue du Château d'Eau Paris 10 - M° République.**